

OUGANDA.

Amnesty International réclame la libération des écolières enlevées par la LRA

Index AI : AFR 59/04/96

Amnesty International a fermement condamné ce jour (29 octobre 1996) l'enlèvement récent d'écolières par la Lord's Resistance Army (LRA, Armée de résistance du Seigneur). Elle a appelé ce groupe d'opposition qui opère dans le nord de l'Ouganda à libérer immédiatement toutes les personnes qu'il détient.

Trente écolières enlevées le 9 octobre au collège St Mary d'Aboké seraient parmi les très nombreux prisonniers détenus par la LRA, malgré l'intervention de l'Uganda Peoples Defence Force (UPDF, Force de défense populaire de l'Ouganda), armée gouvernementale. Le raid mené contre cette école s'inscrit dans la série d'attaques délibérées menées par la LRA contre des civils et qui ont connu une récurrence au cours des trois derniers mois.

L'Organisation déclare : « Les écolières enlevées à Aboké sont les dernières victimes d'une série d'attaques de la LRA contre des écoles. Cet enlèvement démontre une fois de plus que les rebelles n'ont absolument aucun respect pour les droits fondamentaux des personnes en faveur desquelles ils prétendent lutter. »

Depuis le massacre de 115 réfugiés soudanais à Ahol-Pii, en juillet, les troupes de la LRA se sont livrées à de nombreux autres homicides délibérés ainsi qu'à des centaines d'enlèvements, dont les victimes sont le plus souvent des écoliers. De nombreux prisonniers sont torturés et ceux qui tentent de s'évader risquent d'être abattus. Les fillettes sont parfois violées. Des enfants sont recrutés de force dans les rangs de la LRA ou sont utilisés pour transporter du matériel et des biens volés.

La LRA a des bases au Soudan et serait soutenue par le gouvernement de ce pays. Amnesty International a été informée que les ravisseurs avaient franchi la frontière soudanaise et elle appelle les autorités de Khartoum à prendre des mesures afin que ces prisonnières soient libérées et ramenées en sécurité en Ouganda.

Bien que les troupes de l'armée ougandaise soient souvent intervenues pour libérer des prisonniers retenus par les rebelles, les violations des droits de l'homme qu'elles commettent contribuent à alimenter la violence dans le nord de l'Ouganda. Le 16 août, deux des officiers de grade le plus élevé à Gulu ont livré quatre membres présumés de la LRA à une foule qui les a lynchés. Après que l'un des hommes eut été tué, les soldats sont allés à la caserne principale chercher un rebelle grièvement blessé. Ils sont ensuite partis dans un autre quartier de la ville, où ils ont livré les trois hommes à la foule.

Considérant qu'ils avaient perdu le contrôle de la situation, l'armée n'a pris aucune sanction contre ces officiers, qui sont restés en fonctions. Aucune véritable information judiciaire impartiale n'a été ouverte pour établir les faits et recommander des mesures appropriées. Les informations recueillies par Amnesty International, qui proviennent de sources indépendantes très diverses, contre-disent la version donnée par l'armée.

L'une des victimes était un jeune homme capturé par la LRA la veille ; ses parents auraient réclamé une compensation à l'armée. Une autre était un tailleur qui n'avait apparemment aucun lien avec les rebelles.

L'Organisation poursuit : « Il est difficile de comprendre comment les autorités peuvent croire que la population a confiance dans les forces armées si des soldats, et plus particulièrement des officiers supérieurs, sont autorisés à commettre des homicides en toute impunité.

---

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAI -

« Aussi graves que puissent être les exactions commises par la LRA, elles ne peuvent en aucun cas justifier ni les violations imputables aux UPDF, ni l'absence de mesures décisives de la part des autorités pour empêcher de tels actes ou ordonner de véritables enquêtes à leur sujet. »

Amnesty International réclame l'ouverture d'une information judiciaire sur les homicides perpétrés le 16 août et sur la réaction de l'armée. À titre de mesure intérimaire, l'Organisation appelle le Comité de la défense et des affaires intérieures chargé d'enquêter sur les causes de l'insurrection à se pencher de manière approfondie sur les événements de Gulu.

Des journalistes et des militants des droits de l'homme ont été menacés par la LRA et par des membres des forces armées. Amnesty International demande également aux autorités ougandaises de veiller à ce que les journalistes et les militants des droits de l'homme qui travaillent dans le nord du pays puissent mener à bien leur mission, de manière responsable et professionnelle, sans que leur liberté d'expression ne fasse l'objet de restrictions.